

# VILLE DE MARGNY-Lès-Compiègne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>08 décembre 2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 14 décembre 2021 à 19 heures 00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Marcel Guérin de la Ville, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bernard HELLAL, Maire,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE</p> <p>08 décembre 2021</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 23</p> <p>VOTANTS : 28</p>	<p><i>ETAIENT PRESENTS :</i> Mesdames CHOISNE, DAUZAT, AUDINET, CHLAGOU BLANC, BENHERRAT, HOUSIEAUX, LAMRHARI, VIERIN MAURY, DE PAUW, Messieurs HELLAL, DIAB, PERNOT DU BREUIL, RECTON, DE MYTTENAERE, CAPRON, PERON CABADET, NORTON, CRONIER, TILLY, LEONARD.</p> <p><i>ETAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR :</i> Madame BOURGNEUF (pouvoir à Monsieur RECTON) Madame GILBERT (pouvoir à Madame DAUZAT) Monsieur JOANNIN (pouvoir à Monsieur NORTON) Madame GUILLAUME-MONNERY (pouvoir à Monsieur LEONARD) Monsieur ERNULT (pouvoir à Monsieur TILLY)</p> <p><i>ETAIENT ABSENTS :</i> Madame LHADI Awatif</p> <p><i>ASSISTAIENT EN OUTRE A LA REUNION :</i> Monsieur MARIUS LE PRINCE, Directeur Général des Services, Madame BENEZIT, Secrétaire de Monsieur le Maire.</p>
<p><b>Objet :</b></p> <p>7- Demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l’Oise – Programme d’investissement 2022</p>	<p>Le Président ayant ouvert la séance et fait l’appel nominal, il a été procédé, en conformité de l’article L2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l’élection d’un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente séance.</p> <p>A l’unanimité, Madame Nidale LAMRHARI a été désignée pour remplir ces fonctions qu’elle accepte.</p> <p>Ces formalités remplies...</p>

7) Demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise – Programme d'investissement 2022.

Comme chaque année, les collectivités doivent porter à connaissance du Département de l'Oise, dans le cadre de son dispositif d'aides aux communes, les demandes de subventions d'investissement pour l'année suivante, en l'occurrence 2022, et de confirmer les dossiers déjà transmis.

Ces demandes doivent être transmises avant le 15 janvier 2022.

Compte-tenu des travaux envisagés à ce jour dans le cadre de la préparation du budget d'investissement de l'année 2022, il est proposé de présenter les dossiers suivants :

Objet	Année budgétaire	Clause insertion	Montant de l'assiette subventionnable
Travaux de voirie à proximité de l'Intermarché	2022	Oui	200 000,00 €
Travaux d'aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville et de voirie dans le cadre d'une mise en sécurisation	2022	Oui	500 000,00€
Travaux rénovation énergétiques sur les bâtiments publics	2022	Oui	150 000,00 €
Rénovation de couverture de la salle des associations - rénovation thermique	2022	Oui	110 000,00 €
Rénovation des vestiaires du stade Robert Dubois	2022	Oui	150 000,00 €
Réhabilitation des tennis	2022	Oui	2 000 000,00 €
Total			3 110 000.00€

Il est demandé au Conseil Municipal

D'APPROUVER l'ensemble des projets susvisés avec la dépense HT associée à chacun d'eux,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès du Conseil Départemental de l'Oise les dossiers de demande de subvention et à solliciter pour chacun d'entre eux la subvention la plus élevée possible.

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette affaire

*Le Conseil Municipal,*

Entendu le rapport présenté par Madame Nacéra DE PAUW, Conseillère.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**APPROUVE** l'ensemble des projets susvisés avec la dépense HT associée à chacun d'eux

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès du Conseil Départemental de l'Oise les dossiers de demande de subvention et à solliciter pour chacun d'entre eux la subvention la plus élevée possible

**AUTORISE** : Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette affaire

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS, ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS,**

**POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,**

**Bernard HELLAL**